

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ASSOMPTION  
PAROISSE DE L'ÉPIPHANIE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de la Paroisse de L'Épiphanie, tenue le 5 juin 2017 au 331, rang du Bas-de-l'Achigan, à 20 h.

Monsieur le maire Denis Lévesque préside la séance, à laquelle assistent madame la conseillère Marie-Josée Tourigny et messieurs les conseillers François Charpentier, Léonard Payette, Roger Lauzon, François Gagné et Patrick Lusignan.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Flavie Robitaille, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 8 MAI 2017**
- 4. FINANCES ET TRÉSORERIE**

- 4.1. *Dépôt de la liste des comptes payés*
- 4.2. *Acceptation des comptes à payer*

**5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 5.1. *Avis de motion – Règlement sur la tarification des services municipaux*
- 5.2. *Achat d'une camionnette - Financement*
- 5.3. *Désignation du responsable de l'accès à l'information*
- 5.4. *Détermination des salaires – Personnel référendaire et électoral*
- 5.5. *Inscriptions au congrès de la FQM 2017*
- 5.6. *Fermeture de poste*
- 5.7. *Adhésion à la COMAQ*
- 5.8. *Adhésion et assurance de l'Association des directeurs municipaux du Québec*
- 5.9. *Tournoi de Golf de la Fondation pour l'encouragement scolaire*
- 5.10. *Demande d'adoption du projet de loi 122 avant les élections municipales du 5 novembre 2017*

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 6.1. *Demande de fête estivale 2017 – Association Circolo Ricreativo Sannicandrese Inc.*

**7. TRAVAUX PUBLICS, PARCS ET BÂTIMENTS**

- 7.1. *Octroi de contrat - Travaux de nettoyage de fossés - Retiré*
- 7.2. *Soumission de réfection de ponceaux de rues - Retiré*
- 7.3. *Contrat entretien saisonnier – Centre administratif et patinoire Jacques-Demers*
- 7.4. *Contrat entretien extérieur – Centre administratif*
- 7.5. *Contrat installation et abonnement – Système d'alarme*
- 7.6. *Demande de subvention – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2017–2018 (PAARRM)*

**8. HYGIÈNE DU MILIEU**

- 8.1. *Vidange des fossés et puisards du système de la rue Desjardins, du centre administratif et de la patinoire Jacques Demers.*
- 8.2. *Collecte de résidus verts*

**9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

- 9.1. *Emploi estival – Fonctionnaire désigné*

**10. LOISIRS ET CULTURE**

- 10.1. *Aménagement pour le camp de jour*
- 10.2. *Embauche d'un préposé à l'entretien estival*
- 10.3. *Demande de gratuité – Levée de fonds pour la Fondation des Étoiles - Ajout*
- 10.4. *Octroi de contrat – Location d'autobus pour le camp de jour - Ajout*

## **11. DÉPÔT DE RAPPORTS, DOCUMENTS, ETC.**

11.1 *Dépôt d'une pétition pour un changement de vitesse sur le Rang Côte Saint-Louis*

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire Denis Lévesque procède à l'ouverture de la séance.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

095-06-17

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Patrick Lusignan appuyée par Monsieur le conseiller François Gagné, il est unanimement résolu par les conseillers:

Que l'ordre du jour soit accepté avec le retrait et l'ajout des points suivants :

7.1 Octroi de contrat – Travaux de nettoyage de fossés – Retiré

7.2 Soumission de réfection de ponceaux de rues – Retiré

10.3 Demande de gratuité – Levée de fonds pour la Fondation des Étoiles - Ajouté

10.4 Octroi de contrat – Location d'autobus pour le camp de jour - Ajouté

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 8 MAI 2017**

096-06-17

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Roger Lauzon appuyée par Monsieur le conseiller François Gagné, il est unanimement résolu par les conseillers:

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 mai 2017 soit adopté tel qu'écrit au livre des délibérations.

## **4. FINANCES ET TRÉSORERIE**

### **4.1. Dépôt de la liste des comptes payés**

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes de mai 2017, payés au 5 juin 2017, pour un montant de 4 049,56 \$;

Que les présentes dépenses ont fait l'objet de l'émission d'un certificat de disponibilité de crédit de la secrétaire-trésorière adjointe conformément à la Loi.

### **4.2 Acceptation des comptes à payer**

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Patrick Lusignan appuyée par Monsieur le conseiller François Gagné, il est unanimement résolu par les conseillers:

097-06-17

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière, soit et est autorisée à émettre les chèques pour le paiement des factures de juin pour un montant de 416 492,33 \$;

Que les présentes dépenses ont fait l'objet de l'émission d'un certificat de disponibilité de crédit de la secrétaire-trésorière adjointe conformément à la Loi.

## **5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **5.1. Avis de motion – Règlement sur la tarification des services municipaux**

Avis de motion est donné par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny que lors d'une séance du conseil, sera adopté un Règlement relatif à la tarification des biens et services de la municipalité de la Paroisse de l'Épiphanie.

098-06-17

### **5.2. Achat d'une camionnette - Financement**

CONSIDÉRANT l'achat d'une camionnette autorisé par le conseil par sa résolution 053-03-17;

CONSIDÉRANT le besoin de statuer sur le mode de financement de cet immobilisation.

Sur la proposition de Monsieur le conseiller François Gagné appuyée par Monsieur le conseiller François Charpentier, il est unanimement résolu par les conseillers:

099-06-17

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Le montant nécessaire pour l'achat de cette camionnette sera emprunté au fonds de roulement remboursable sur une période de cinq (5) ans.

### **5.3. Désignation du responsable de l'accès à l'information**

CONSIDÉRANT que la municipalité doit nommer un responsable selon l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;

CONSIDÉRANT que l'article 179 du Code municipal mentionne que le secrétaire-trésorier est le gardien des archives.

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Roger Lauzon appuyée par Monsieur le conseiller Patrick Lusignan, il est unanimement résolu par les conseillers :

0100-06-17

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

De désigner Madame Flavie Robitaille, directrice générale et secrétaire-trésorière responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels. Une clé des locaux donnant accès à l'ensemble des archives est autorisée et remise à la directrice générale et secrétaire-trésorière. Cette résolution sera transmise auprès de la Commission d'accès à l'information du Québec.

### **5.4. Détermination des salaires – Personnel référendaire et électoral**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 88 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, il est autorisé de fixer par résolution le tarif payable au personnel électoral et référendaire;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de déterminer une grille tarifaire de nature à favoriser le recrutement du personnel.

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Patrick Lusignan appuyée par Monsieur le conseiller François Gagné, il est unanimement résolu par les conseillers:

0101-06-17

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

De fixer comme suit le tarif de rémunération ou d'allocation payable au personnel électoral et référendaire:

#### Président d'élection :

Jour du scrutin	550,00 \$
Vote par anticipation	400,00 \$
Confection et révision de la liste	0,406 \$/électeur
Toutes autres tâches	Taux horaire prévu au contrat de travail

<u>Secrétaire d'élection :</u>	
Jour du scrutin	450,00 \$
Vote par anticipation	350,00 \$
Confection et révision de la liste	0,3045 \$/électeur
Toutes autres tâches	Taux horaire prévu au contrat de travail

<u>Adjoint au président d'élection (si requis)</u>	
Jour du scrutin	250,00 \$
Vote par anticipation	200,00 \$
Confection et révision de la liste	0,203 \$/électeur
Toutes autres tâches	20,00 \$/h

<u>Préposé à l'information et au maintien de l'ordre – PRIMO</u>	
	15,00 \$/h

<u>Adjoint au primo</u>	14,00 \$/h
-------------------------	------------

<u>Réviseur</u>	15,00 \$/h
-----------------	------------

<u>Secrétaire bureau révision</u>	14,00 \$/h
-----------------------------------	------------

<u>Agent réviseur</u>	15,00 \$/h
-----------------------	------------

<u>Scrutateur (incluant la formation)</u>	
Vote par anticipation	150,00 \$
Jour du scrutin	155,00 \$
Dépouillement	35,00 \$

<u>Secrétaire du bureau de vote(incluant la formation)</u>	
Vote par anticipation	130,00 \$
Jour du scrutin	135,00 \$
Dépouillement	35,00 \$

<u>Table de vérification de l'identité de l'électeur (incluant la formation)</u>	
Président	160,00 \$
Membres de la table	150,00 \$

<u>Substitut</u>	
Formation	25,00 \$

### **5.5. Inscriptions au congrès de la FQM 2017**

CONSIDÉRANT la tenue du congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités;

CONSIDÉRANT l'opportunité de s'informer, de discuter et d'échanger sur les enjeux municipaux.

0102-06-17

Sur la proposition de Monsieur le conseiller François Gagné, appuyée par Monsieur le conseiller François Charpentier, il est unanimement résolu par les conseillers:

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

De déléguer trois représentants de la Municipalité au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités.

De rembourser les frais engendrés par cet événement tel que stipulé au Règlement 238-07-08.

### **5.6 Fermeture de poste**

CONSIDÉRANT les besoins de l'organisation en terme de soutien administratif;

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction générale à cet effet;

- 0103-06-17 Sur la proposition de Monsieur le conseiller Roger Lauzon appuyée par Monsieur le conseiller François Charpentier, il est unanimement résolu par les conseillers:
- QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;
- D'entériner la fermeture du poste de secrétaire.
- 5.7 Adhésion à la COMAQ**
- CONSIDÉRANT l'importance qu'accorde la Paroisse de l'Épiphanie à la formation de ses employés.
- Sur la proposition de Monsieur le conseiller François Gagné appuyée par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny, il est unanimement résolu par les conseillers:
- 0104-06-17 QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;
- D'autoriser l'adhésion à la COMAQ du 1 juillet 2017 au 31 décembre 2017 pour un montant de 247,50 taxes en sus.
- 5.8 Adhésion et assurance de l'Association des directeurs municipaux du Québec**
- CONSIDÉRANT l'importance qu'accorde la Paroisse de l'Épiphanie à la formation de ses employés;
- CONSIDÉRANT la clause 4.14.1 du contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière.
- 0105-06-17 Sur la proposition de Monsieur le conseiller François Gagné appuyée par Monsieur le conseiller Patrick Lusignan, il est unanimement résolu par les conseillers:
- QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;
- D'autoriser l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec et le paiement de la prime d'assurance pour Madame Flavie Robitaille aux montants respectifs de 829,00 \$ taxes en sus et de 348,00 \$ taxes incluses.
- 5.9 Tournoi de Golf de la Fondation pour l'encouragement scolaire**
- CONSIDÉRANT l'importance que le conseil municipal accorde à la réussite scolaire;
- CONSIDÉRANT l'invitation au 21<sup>e</sup> tournoi de golf de la Fondation pour l'encouragement scolaire de la Commission scolaire des Affluents.
- 0106-06-17 Sur la proposition de Monsieur le conseiller François Gagné appuyée par Monsieur le conseiller Patrick Lusignan, il est unanimement résolu par les conseillers:
- QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;
- QUE la Paroisse de l'Épiphanie fasse l'achat de deux (2) billets pour le tournoi de golf au montant de 450 \$.
- 5.10 Demande d'adoption du projet de loi 122 avant les élections municipales du 5 novembre 2017**
- CONSIDÉRANT que le dépôt du projet de loi no 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;
- CONSIDÉRANT qu'avec le projet de loi no 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;
- CONSIDÉRANT que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le projet de loi no 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi no. 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017.

0107-06-17

Sur la proposition de Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny appuyée par Monsieur le conseiller Roger Lauzon, il est unanimement résolu par les conseillers:

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

De demander aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi no 122;

De demander qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi no 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

## **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **6.1 Demande de fête estivale 2017 – Association Circolo Ricreativo Sannicandrese Inc.**

CONSIDÉRANT la demande du comité de l'organisation du Circolo Ricreativo Sannicandrese Inc. reçu le 17 mai 2017 pour la tenue de réunions communautaires au parc St-Joseph (privé) se tenant à tous les dimanches entre le 4 juin 2017 et le 27 août 2017 inclusivement.

0108-06-17

Sur la proposition de Monsieur Léonard Payette appuyée par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny, il est unanimement résolu par les conseillers:

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

QUE la Municipalité autorise la tenue de ces réunions communautaires dans le respect du *Règlement 306-06-16 concernant les nuisances, applicable par la Sûreté du Québec et abrogeant le Règlement numéro 182-02-99*;

QUE la secrétaire-générale et directrice générale soit autorisée à émettre un permis pour l'usage de pétards et de feux d'artifices à la condition de se voir présenté une preuve de l'accord du service des incendies de la Ville de Repentigny.

## **7. TRAVAUX PUBLICS, PARCS ET BÂTIMENTS**

### **7.1 Octroi de contrat - Travaux de nettoyage de fossés - Retiré**

### **7.2 Soumission de réfection de ponceaux de rues - Retiré**

### **7.3 Contrat entretien saisonnier – Centre administratif et patinoire Jacques-Demers**

CONSIDÉRANT les besoins d'entretien saisonnier du Centre administratif et de la patinoire Jacques-Demers;

CONSIDÉRANT l'offre de service d'Entretien Ménager Kali-T.

0109-06-17

Sur la proposition de Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny appuyée par Monsieur le conseiller François Gagné, il est unanimement résolu par les conseillers:

D'octroyer le contrat d'entretien saisonnier du Centre administratif et de la patinoire Jacques-Demers pour le printemps et l'automne 2017 pour un montant de 1 300,00 \$ taxes en sus.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents requis aux fins de la présente résolution.

#### **7.4 Contrat entretien extérieur – Centre administratif**

CONSIDÉRANT les besoins d'entretien des aménagements paysagers du Centre administratif;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Madame Nathalie Goudreault.

0110-06-17

Sur la proposition de Monsieur le conseiller François Gagné appuyée par Monsieur le conseiller François Charpentier, il est unanimement résolu par les conseillers:

D'octroyer un contrat pour l'entretien des aménagements paysagers du Centre administratif pour un montant de 450\$ taxes, végétaux et matériel inclus.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents requis aux fins de la présente résolution.

#### **7.5 Contrat installation et abonnement – Système d'alarme**

CONSIDÉRANT les besoins d'augmenter la sécurité de bâtiments de la municipalité.

0111-06-17

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Patrick Lusignan appuyée par Monsieur le conseiller Monsieur François Gagné, il est unanimement résolu par les conseillers:

D'entériner l'installation de système d'alarme intrusion et incendie au centre administratif, au bâtiment du parc Goyette ainsi qu'à la patinoire Jacques Demers au montant de 5359,72\$ toutes taxes incluses par l'entreprise Sécurité Janson;

D'octroyer un contrat annuel pour la connexion à une centrale et l'entretien du système au montant de 245\$ taxes en sus.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents requis aux fins de la présente résolution.

#### **7.6 Demande de subvention – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2017–2018 (PAARRM)**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports offre un programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal en contribuant au financement de projets d'amélioration réalisés par les municipalités sur leur réseau;

CONSIDÉRANT le formulaire de demande de subvention, exercice financier 2017-2018, préparé par l'inspectrice municipale en date du 2 juin 2017, prévoyant une liste de travaux à être effectués sur nos rues en 2017, par ordre de priorité et en fonction des sommes d'argent disponibles.

0112-06-17

Sur la proposition de Monsieur le conseiller François Gagné appuyée par Monsieur le conseiller Roger Lauzon, il est unanimement résolu par les conseillers:

Que le conseil municipal entérine le formulaire de demande de subvention, exercice financier 2017-2018 et approuve les dépenses à être effectuées sur nos rues en 2017, en fonction des priorités et selon les sommes d'argent disponibles, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux seront exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et qu'un dossier de vérification sera constitué.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents requis aux fins de la présente résolution.

## **8. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **8.1 Vidange des fossés et puisards du système de la rue Desjardins, du centre administratif et de la patinoire Jacques Demers.**

CONSIDÉRANT le besoin de vidange des fossés et puisards du système de la rue Desjardins, du centre administratif et de la Patinoire Jacques Demers.

CONSIDÉRANT l'offre de service reçu de l'entreprise ABC Environnement Inc.

0113-06-17

Sur la proposition de Monsieur le conseiller François Gagné appuyée par Monsieur le conseiller Roger Lauzon, il est unanimement résolu par les conseillers:

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

D'octroyer le contrat de vidange des fossés et puisards du système de la rue Desjardins, du centre administratif et de la Patinoire Jacques Demers à l'entreprise ABC Environnement Inc. pour un montant de 2 041,00\$ taxes en sus.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents requis aux fins de la présente résolution.

### **8.2 Collecte de résidus verts**

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'offrir à ces citoyens l'opportunité de se débarrasser de leurs résidus verts de façon plus écologique;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de diminuer la quantité de matière destinée à l'enfouissement;

CONSIDÉRANT l'opportunité d'ajouter ce service à l'entente liant la Paroisse de L'Épiphanie et l'entreprise EBI Environnement inc.

0114-06-17

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Patrick Lusignan appuyée par Monsieur le conseiller François Gagné, il est unanimement résolu par les conseillers:

D'octroyer à l'entreprise EBI Environnement inc. le contrat pour quatre (4) cueillettes et traitement des résidus verts les 23 et 30 octobre 2017 ainsi que les 6 et 13 novembre 2017 pour un montant de 5 280\$ taxes en sus.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents requis aux fins de la présente résolution.

## **9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **9.1 Emploi estival – Fonctionnaire désigné**

CONSIDÉRANT la Paroisse de l'Épiphanie a embauché deux (2) étudiants pour le service de l'urbanisme et de l'environnement;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de les nommer fonctionnaires désignés au sens de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme et de nos règlements municipaux.

0115-06-17

Sur la proposition de Madame le conseillère Marie-Josée Tourigny appuyée par Monsieur le conseiller Patrick Lusignan, il est unanimement résolu par les conseillers:

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

De nommer Dominic Ebanks et Jérôme Dionne comme fonctionnaires désignés au sens de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme et de nos règlements municipaux.



## **10. LOISIRS ET CULTURE**

### **10.1 Aménagement pour le camp de jour**

CONSIDÉRANT qu'un protocole d'entente alloue l'utilisation des écoles primaires à la Ville de l'Épiphanie;

CONSIDÉRANT qu'aucune entente n'est actuellement conclue avec la Ville de l'Épiphanie pour la location de l'école Saint-Guillaume pour la période estivale;

CONSIDÉRANT les besoins de locaux pour le camp de jour de la Paroisse de l'Épiphanie.

0116-06-17

Sur la proposition de Monsieur le conseiller François Gagné appuyée par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny, il est unanimement résolu par les conseillers:

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Qu'en l'absence d'une entente avec la ville de l'Épiphanie pour la location d'une des écoles primaires;

De louer une roulotte de type « chantier » pour un budget global de 3 450\$.

D'acheter six (6) tables de pique-nique anti-graffiti pour un budget total de 6 000\$.

D'utiliser 10 000 \$ du fonds de parc pour mettre le parc Goyette aux normes.

### **10.2 Embauche d'un préposé à l'entretien estival**

CONSIDÉRANT que la Municipalité assume maintenant la gestion de ses installations de loisirs;

CONSIDÉRANT les besoins d'entretien de ces installations pour la période estivale.

0117-06-17

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Patrick Lusignan appuyée par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny, il est unanimement résolu par les conseillers:

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

D'autoriser l'embauche d'un préposé à l'entretien estival temporaire à temps partiel;

De mandater la directrice générale et secrétaire trésorière afin de sélectionner et embaucher le préposé à l'entretien estival de même qu'à négocier et à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail.

### **10.3 Demande de gratuité – Levée de fonds pour la Fondation des Étoiles - Ajout**

CONSIDÉRANT la demande déposée par Madame Annie Drainville afin de louer gratuitement le terrain de Balle-molle du Parc Goyette le 8 juillet 2017 afin de financer le défi Moi pour Toi au profit de la Fondation des Étoiles finançant la recherche sur les maladies infantiles.

0118-06-17

Sur la proposition de Monsieur le conseiller François Gagné appuyée par Monsieur le conseiller Roger Lauzon, il est unanimement résolu par les conseillers:

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

D'octroyer la location du terrain de balle-molle du Parc Goyette gratuitement le 8 juillet 2017 pour financer le défi Moi pour Toi au profit de la Fondation des Étoiles.

### **10.4 Octroi de contrat – Location d'autobus pour le camp de jour - Ajout**

CONSIDÉRANT le besoin de location d'autobus pour les activités à l'extérieur du camp de jour;

CONSIDÉRANT les demandes de prix effectuées.

0119-06-17

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Patrick Lusignan appuyée par Monsieur le conseiller François Charpentier, il est unanimement résolu par les conseillers:

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

D'octroyer le contrat pour les sorties du camp de jour pour l'été 2017 à l'entreprise Kéolis pour un montant de 2 880,13 \$ taxes incluses.

## **11. DÉPÔT DE RAPPORTS, DOCUMENTS, ETC.**

### **11.1 Dépôt d'une pétition pour un changement de vitesse sur le Rang Côte Saint-Louis**

0120-06-17

La secrétaire-trésorière dépose la pétition reçue le 2 juin 2017.

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

De 20 h 20 à 20 h 44, Monsieur le maire invite les personnes présentes à adresser leurs questions au conseil municipal.

Quelques questions sont adressées au conseil par les personnes présentes dans la salle.

## **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

0121-06-17

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Roger Lauzon appuyée par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny, il est unanimement résolu par les conseillers:

Que la séance soit levée à 20h45.

Je, Denis Lévesque, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Denis Lévesque  
Maire

---

Flavie Robitaille,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière